



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la  
Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n° 37 – 28 octobre 2020

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### CEREALES

**Stade** : Majorité des parcelles au stade levée

**Ravageurs** : Présence de pucerons et de cicadelles à surveiller

### COLZA

**Stade** : Majorité des colzas 6-8 feuilles. Beaucoup de colzas à de jeunes stades.

**Grosse altise adulte** : Risque toujours élevé chez les petits colzas. Forte activité.

**Larve de grosse altise** : Prévoir un test Berlèse.

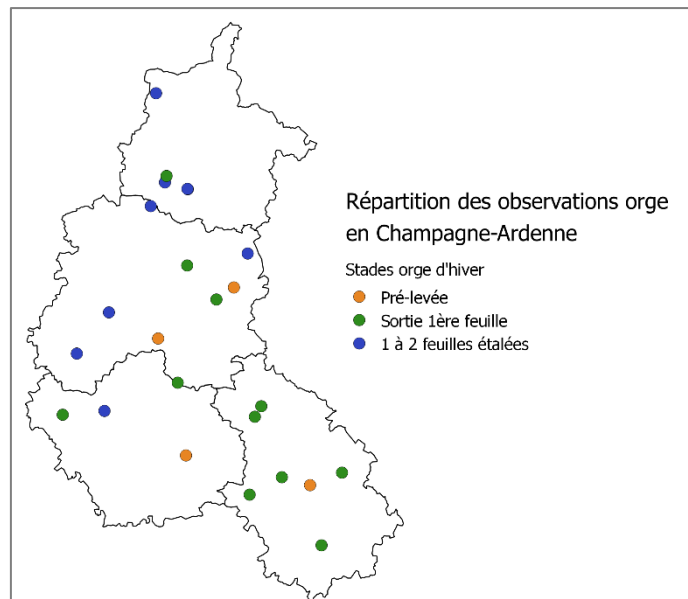
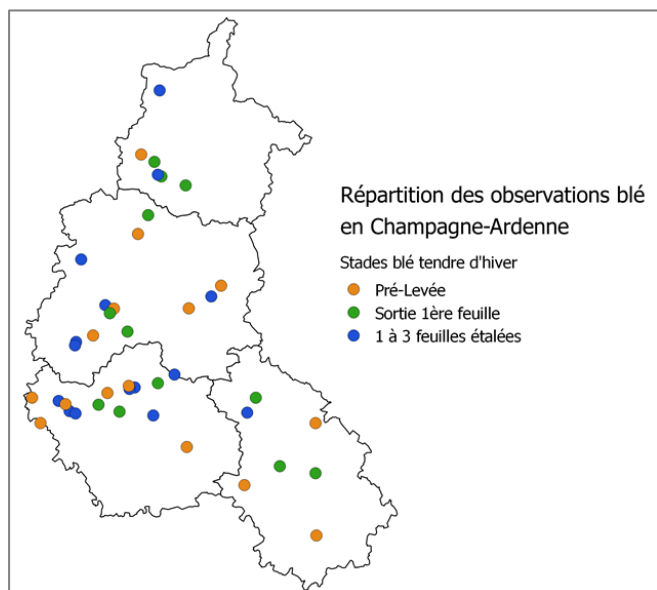
**Pucerons verts** : Risque faible. Fin du risque pour les parcelles à 6 feuilles ou plus.

**Charançon du bourgeon terminal** : Pic de vol possible. Risque élevé.



## 1 Stade

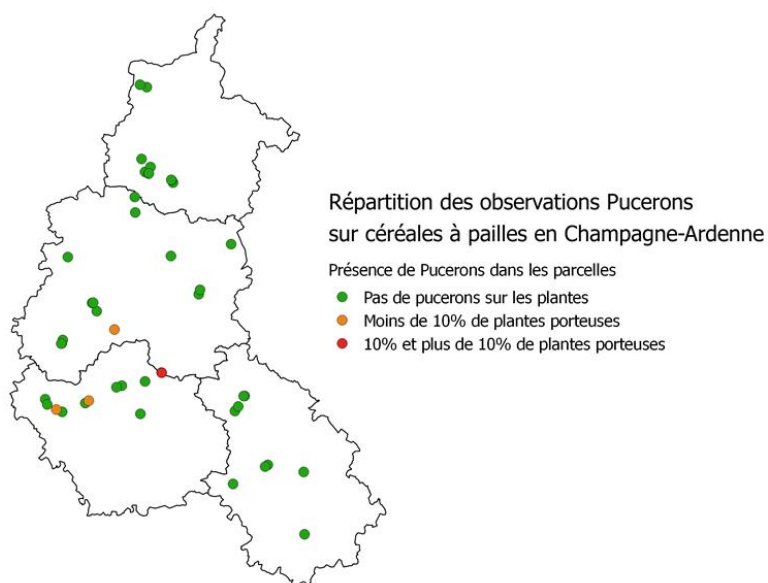
Les chantiers de semis ont bien progressé à la faveur des bonnes conditions climatiques et le nombre de parcelles observées cette semaine a augmenté : 42 parcelles en blé (contre 17 la semaine dernière) et 24 parcelles en orge (contre 10 la semaine dernière). Les parcelles les plus avancées (stade 2-3 feuilles) ont toutes été semées en septembre (5 parcelles). Les autres parcelles, semées en majorité autour de mi-octobre, sont soit en prélevée (19 parcelles), soit en cours de sortie de feuille (23 parcelles), soit à 1 feuille (19 parcelles).



## 2 Réseau de surveillance des pucerons

### a. Observations

La présence de pucerons a été signalée dans 8% des 45 parcelles de céréales observées. Parmi les parcelles qui ont toutes au moins atteint le stade levée, 2 parcelles présentent un taux d'infestation faible de 1%, 1 parcelle est à 4% de plantes porteuses et 1 parcelle de blé atteint 10% de plantes porteuses (seuil indicatif de risque). Aucune des observations de parcelles cette semaine ne montre une présence de pucerons sur les pieds depuis plus de 10 jours.

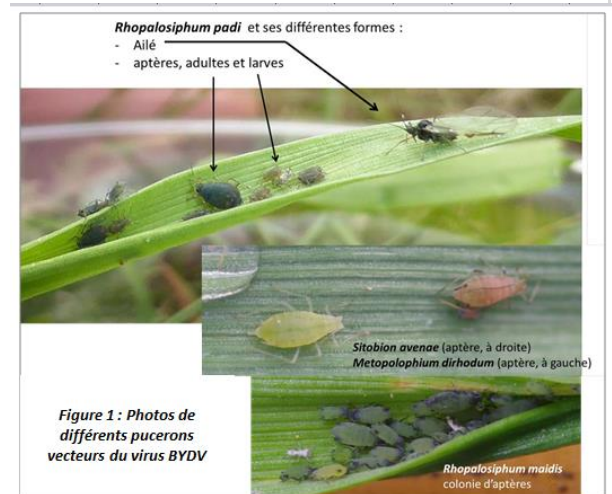


## b. Seuil indicatif de risque

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

## c. Analyse de risque

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver et jusqu'à ce que les conditions climatiques leur soient favorables. En pratique, la période à risque s'étale donc depuis la levée jusqu'aux premières gelées significatives.



### Quelques repères clés :

- L'activité de vol des adultes ailés ne démarre qu'à partir de 10-12°C ;
- La parthénogenèse (reproduction asexuée) est favorisée par des températures comprises entre 10 et 25°C : la production de descendance croît alors avec la température.
- Des températures entre 0 et 5°C limitent fortement l'activité des pucerons mais ne les tuent pas pour autant : des températures clémentes pourront relancer leur activité.
- les températures létales varient selon les espèces. Au champ, la culture en place apporte une protection thermique, quelques jours à très faible température (-10°C) peuvent alors être nécessaires pour les tuer.

### Recommandations pour les observations :

Observer plusieurs séries de 10 plantes \* 5 lignes de semis, à différents endroits de la parcelle.

Les pucerons pouvant se dissimuler lorsque les conditions climatiques sont peu propices (températures fraîches, pluie, vent...), il est préférable de réaliser ces observations lorsque le temps est calme et ensoleillé, quand la température dépasse les 10°C (de préférence dans l'après-midi). Dans ces conditions favorables, les pucerons sont en général sur les feuilles, bien visibles. Ils peuvent parfois se cacher sous les mottes de terre.

*Rhopalosiphum padi* présente souvent une couleur verte avec une zone couleur rouille en bas de son abdomen. Ses antennes sont courtes et il présente de petits cornicules au bout de son abdomen.

Avec 45 parcelles observées cette semaine pour les pucerons, le nombre de signalement de pucerons est plutôt faible (4 parcelles sur 45), mais montre que quelques pucerons sont présents sur la plaine. 3 des 4 parcelles ont un taux de contamination bas (1 à 4%), mais 1 parcelle atteint le seuil indicatif de risque de 10% de plantes porteuses. La période de sensibilité des plantes commence au stade levée, stade atteint par la majorité des parcelles observées. De plus, les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours (températures élevées notamment) pourraient favoriser les vols de pucerons. La vigilance et les observations sont donc primordiales pour les prochains jours.

### 3 Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Le réseau de piégeage des cicadelles est en place dans 43 parcelles du réseau BSV orge et blé pour la Champagne-Ardenne.

Une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).



#### a. Observations

Le réseau de piégeage fait état d'une capture hebdomadaire nulle pour 24 pièges et de au moins 1 cicadelle pour 19 pièges. Parmi ces 19 pièges,

- 5 parcelles d'orge et 12 parcelles de blé présentent moins de 10 cicadelles par semaine
- 1 parcelle d'orge atteint 25 cicadelles sur une semaine

#### b. Seuil indicatif de risque

Il n'y a pas de seuil précis applicable mais l'expérience des années passées indique du stade levée au stade 3 feuilles des céréales :

- Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21x29.7 cm A4) en culture.
- Risque limité : entre 50 à 80 captures hebdomadaires : répercussion possible à la récolte.
- Risque fort : > 100 captures hebdomadaires : pertes de récolte plus ou moins importantes.

#### c. Analyse de risque

Maintenir donc la surveillance cicadelles dans les parcelles.

### 4 Autres

3 parcelles sur 35 de céréales signalent la présence de campagnols dont une avec quelques dégâts.

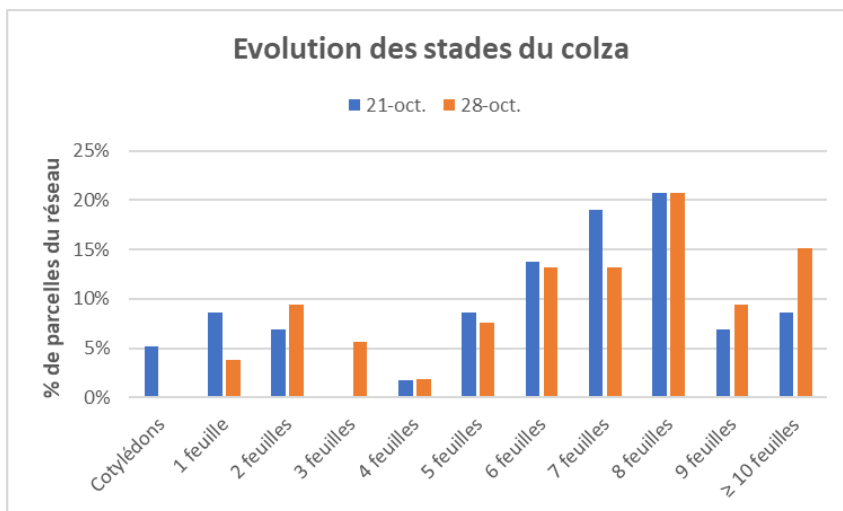
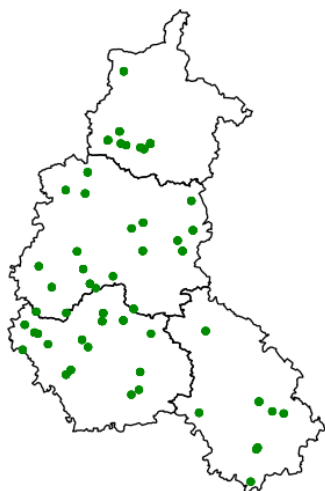


### 1 Réseau

53 parcelles ont été observées cette semaine. Les levées les plus tardives affichent désormais 1 à 3 feuilles quant aux parcelles les plus avancées, elles présentent plus de 10 feuilles. La majorité des parcelles suivies sont aux stade 6 à 8 feuilles.

**Pour rappel, cela ne reflète pas la réalité du terrain où de nombreux colzas sont encore à des jeunes stades, souvent entre 1 feuilles et 3-4 feuilles à cause des levées tardives fin septembre-début octobre.**

Parcelles observées cette semaine



### 2 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picipitarsis*)

#### a. Observations

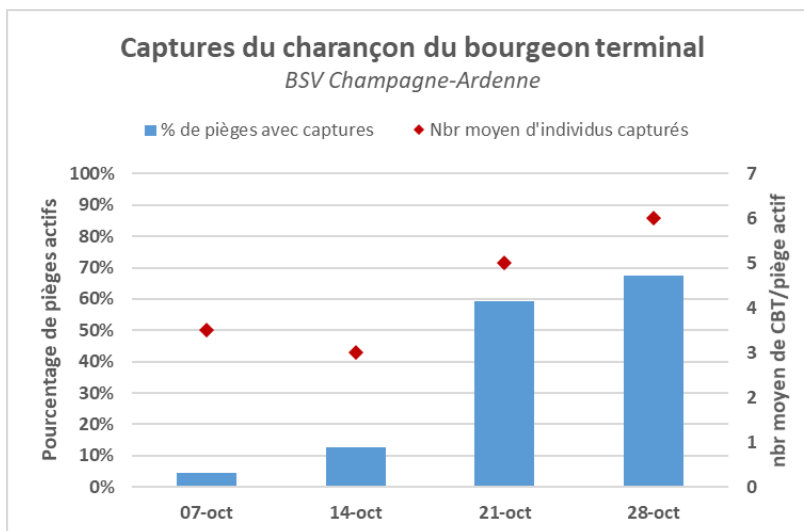
Un pic de vol semble se profiler. 67% des parcelles présentent des captures de charançons avec en moyenne 6 individus par cuvette.

Description du charançon du bourgeon terminal dans le [BSV n°35](#).

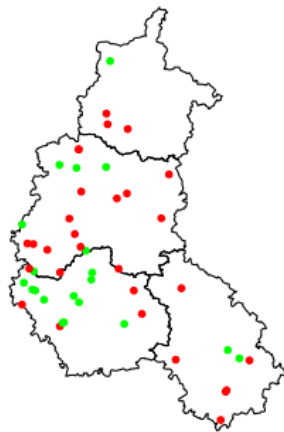
**Activité de ponte :** 2 parcelles dans la Marne sont suivies actuellement. Au total, sur 20 femelles, 3 présentent des œufs (soit 15%).



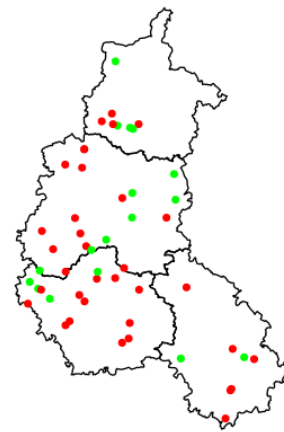
Charançon du bourgeon terminal adulte  
Terres Inovia



Captures des charançons la semaine du 28 octobre



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 12]



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ● [0 - 41]

### b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique :

**Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

**Dans les situations à risque historique faible :**

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est moyen sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est faible sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/ plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m<sup>2</sup>), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

*Grille de risque simplifiée :*

| Risque historique  | Risque agronomique  | Indication de risque |
|--|---|----------------------|
| Fort<br>(attaques nuisibles fréquentes)                              | Biomasse < 25g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *)<br>OU<br>Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)<br>OU<br>Reprise intermédiaire à tardive | Risque fort          |
| Faible<br>(pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare) | Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m <sup>2</sup> *)<br>OU<br>Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)                                 | Risque moyen         |
|  | Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> )<br>ET<br>Croissance continue sans faim d'azote<br>(pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)                        | Risque faible        |

\* la biomasse exprimée en g/m<sup>2</sup> est donnée à titre indicatif pour un peuplement de 30 à 35 pieds/m<sup>2</sup>

### c. Analyse de risque

Le vol est généralisé à l'ensemble du réseau suite à l'absence d'intempéries de ces derniers jours. **Le risque est élevé d'autant plus si les colzas sont peu avancés et/ou handicapés dans leur croissance.** Les pontes n'ont pas encore eu lieu. Il faut généralement 8-10 jours entre l'arrivée des insectes et les premières pontes.

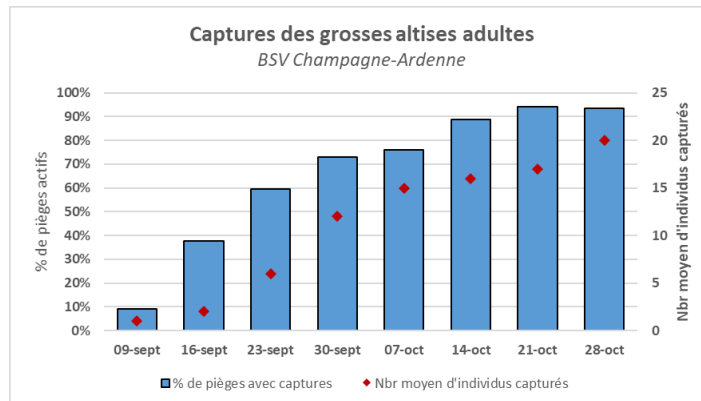


### 3 Piégeage grosse altise adulte (*Psylliodes chrysocephala*)

#### a. Observations

Les captures sont à leur plus haut niveau depuis la semaine dernière. La forte activité des grosses altises concorde cette année avec celle des charançons.

Description de l'insecte disponible dans le [BSV n°31](#)



#### b. Seuil indicatif de risque

Le piège enterré est seulement un outil indicateur de présence et d'activité de la grosse altise. C'est l'observation des dégâts sur plante qui détermine le risque. Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation dépasse ¼ de la surface foliaire jusqu'au stade 3 feuilles inclus.

#### c. Analyse de risque

Le risque est passé pour de nombreuses parcelles, excepté les levées tardives affichant actuellement 3 feuilles ou moins.

### 4 Larve de grosse altise

#### a. Description

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm. Elles sont blanches avec 3 paires de pattes. Elle présente une tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.

La larve présente 3 stades larvaires dans son cycle : L1, L2, L3.

Les larves minent les pétioles et migrent vers le cœur de la plante durant l'hiver.



Photos Terres Inovia

#### b. Observation

Si l'on peut observer les galeries de larves d'altises sur la face supérieure des pétioles, il est parfois difficile compte tenu de la petite taille des larves de premier stade (L1) de les observer directement. Il existe un complément à l'observation directe appelée **méthode Berlèse**.

#### Principe de la méthode « Berlèse » : les larves quittent les plantes qui se dessèchent

- Prélever 20-25 plantes en les coupant au niveau du collet
- Eliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes
- Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (type cuvette jaune) dans lequel on met un **mélange eau savonneuse** ou eau + alcool (50/50). Utiliser deux récipients si nécessaire.
- Les disposer dans une pièce chauffée et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.
- **Les larves présentes dans les plantes se retrouvent dans la solution en quelques jours (1 à 2 semaines si les colzas sont gros).**

La méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises mais peut confirmer la présence de larves et leur nombre. Elle permet une bonne évaluation relative du nombre de larves entre les parcelles.

En cas d'absence de larves lors de ce bilan, renouveler l'opération.

Tutoriel à [ce lien](#).

## Un premier test Berlèse est conseillé fin octobre pour évaluer l'infestation larvaire.

Tableau de simulation de l'apparition des premières larves en prenant en compte le début de vols des adultes, les températures enregistrées jusqu'au 26/10 puis les normales saisonnières des 20 dernières années

| Date de début vol observé        | Ponte    | Éclosion larves L1 | Larves L2 |
|----------------------------------|----------|--------------------|-----------|
| <b>MOURMELON LE GRAND (51)</b>   |          |                    |           |
| 20-sept                          | 23-sept. | 23-oct.            | 10-nov.   |
| 25-sept                          | 1-oct.   | 10-nov.            | 5-févr.   |
| 01-oct                           | 7-oct.   | 24-déc.            | 30-mars   |
| 05-oct                           | 13-oct.  | 23-févr.           | 4-avr.    |
| <b>TROYES (10)</b>               |          |                    |           |
| 20-sept                          | 23-sept. | 21-oct.            | 28-oct.   |
| 25-sept                          | 1-oct.   | 30-oct.            | 1-déc.    |
| 01-oct                           | 7-oct.   | 21-nov.            | 6-févr.   |
| 05-oct                           | 11-oct.  | 31-déc.            | 16-mars   |
| <b>CHARLEVILLE-MEZIERES (08)</b> |          |                    |           |
| 20-sept                          | 24-sept. | 30-oct.            | 19-janv.  |
| 25-sept                          | 2-oct.   | 1-janv.            | 28-mars   |
| 01-oct                           | 8-oct.   | 19-mars            | 14-avr.   |
| 05-oct                           | 17-oct.  | 28-mars            | 22-avr.   |
| <b>SAINT DIZIER (52)</b>         |          |                    |           |
| 20-sept                          | 23-sept. | 21-oct.            | 30-oct.   |
| 25-sept                          | 2-oct.   | 1-nov.             | 22-déc.   |
| 01-oct                           | 7-oct.   | 21-nov.            | 7-févr.   |
| 05-oct                           | 11-oct.  | 31-déc.            | 8-mars    |
| <b>LANGRES (52)</b>              |          |                    |           |
| 20-sept                          | 23-sept. | 5-nov.             | 19-mars   |
| 25-sept                          | 7-oct.   | 23-mars            | 13-avr.   |
| 01-oct                           | 14-oct.  | 30-mars            | 20-avr.   |
| 05-oct                           | 21-oct.  | 3-avr.             | 22-avr.   |

Les premières larves L1 sont normalement présentes dans les parcelles où l'arrivée des altises a eu lieu autour du 20 septembre.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Craie Marne Sud - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EIMR Marjollet Regis - ETS RITARD - FREDON GE - ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture - SUNDESHY - TEREOS - CAPDEA - Terres Inovia - VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Claire COLLOT [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

Mathilde MULLER [mathilde.muller@grandest.chambagri.fr](mailto:mathilde.muller@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".